

DECRET N°72-69 du 23 mars 1972

portant nomination de Mr Faustin Possy BERY QUENUM, Attaché Administratif en retraite, en qualité de Conseiller Technique du Ministre de la Fonction Publique et du Travail -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
 - VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel ;
 - VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement et le décret N°71-149 du 4 août 1971 qui l'a modifié ;
 - VU le Décret N°70-83/CP/SGG du 11 mai 1970, fixant la composition des cabinets présidentiels et ministériels ;
 - VU le Décret N°41/PC/SGG du 16 avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement et le décret N°70-122/CP/SGG du 5 juin 1970 qui l'a complété ;
 - VU le Décret N°392/PC/MFAE du 26 octobre 1965, fixant les nouvelles rémunérations des membres des cabinets ministériels non fonctionnaires ;
 - VU le Décret N°70-85/CP du 11 mai 1970, fixant les rémunérations, les indemnités et les prestations en nature allouées aux membres des cabinets des Présidents, du Président de la Cour Suprême et des Ministres ;
 - VU le Décret N°70-266/CP/SGG du 12 octobre 1970, portant nomination de Mr Séraphin ZANOU en qualité de Conseiller Technique du Ministre de la Fonction Publique et du Travail ;
- Sur proposition du Ministre de la Fonction Publique et du Travail,

DECRETE :

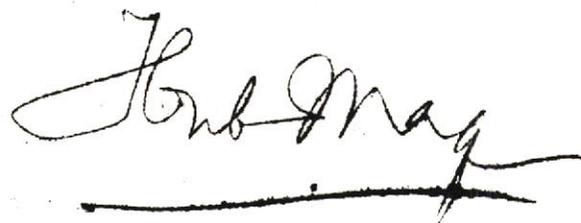
ARTICLE 1er - Est et demeure abrogé le décret N°70-266/CP/SGG du 12 octobre 1970 susvisé, portant nomination de Mr Séraphin ZANOU en qualité de Conseiller Technique du Ministre de la Fonction Publique et du Travail.

ARTICLE 2 - Mr Faustin Possy BERY QUENUM, Attaché Administratif en retraite, est nommé Conseiller Technique du Ministre de la Fonction Publique et du Travail, en remplacement de Mr Séraphin ZANOU.

ARTICLE 3 -Le présent décret qui a effet à compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 23 mars 1972

par le Président du Conseil
Présidentiel, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



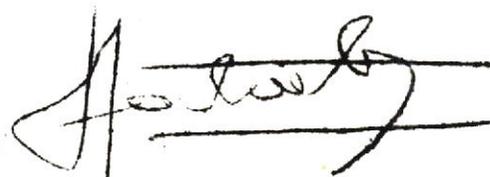
Hubert LIAGA

Le Ministre de la Fonction Publique
et du Travail,

Le Ministre des Finances,



Ambroise P. AGBOTON



Pascal CHABI KAO

Ampliatiions : PCP 6 - MCP 4 - CS 6 - MEPT 4 - Ministères 11 - HC 2 - SGG 4
IAA-DCCT-DN-IGF-Gde Chanc.-DB-CF-DC-Solde 9 - Trésor 4 - DI 8,- Intéres. 1
DFP + s/dtions 6 - DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6 - JORD 1